



*Pela Salvaguarda e Protecção
dos Patrimónios!*



www.cta.ipt.pt

N. 10 // julho 2019 // Instituto Politécnico de Tomar

PROPRIETÁRIO

Centro Transdisciplinar das Arqueologias, Instituto Politécnico de Tomar

EDITORA

Ana Pinto da Cruz, Instituto Politécnico de Tomar

DIRECTORES-ADJUNTOS

Helena Moura, Rodrigo Banha da Silva, Vasco Gil Mantas, Thierry Aubry

DESIGN GRÁFICO

Gabinete de Comunicação e Imagem, Instituto Politécnico de Tomar

EDIÇÃO E SEDE DE REDACÇÃO

Centro Transdisciplinar das Arqueologias, Instituto Politécnico de Tomar

PERIODICIDADE

Semestral

CONSELHO CIENTÍFICO

Professora Catedrática Doutora Primitiva Bueno Ramírez, Universidad de Alcalá de Henares

Professor Catedrático Doutor Rodrigo Balbín Behrmann, Universidad de Alcalá de Henares

Doutor Rossano Lopes Bastos, Arqueólogo do Instituto do Patrimônio Histórico e Artístico Nacional/Superintendência Estadual em Santa Catarina/Brasil (IPHAN/SC)

Doutor e Livre Docente pelo Museu de Arqueologia e Etnologia da Universidade De São Paulo.
(MAE/USP)

Doutor Thomas W. Wyrwoll, Forschungsstelle für Archäoikonologische Theriologie und Allgemeine Felsbildkunde (FATAF) / Institut für Theriologie und Anthropologie

ISSN

2183- 1386

Latindex folio nº 23611

**ANOTADA DA ERC
REGISTADA NA INPI**

Os textos são da inteira responsabilidade dos autores

Índice

EDITORIAL	06
OS PERSONAGENS HOMÉRICOS NO QUOTIDIANO LUSITANO José d'Encarnação	08
O MONITORAMENTO ARQUEOLÓGICO NA CONSTRUÇÃO DA FERROVIA TRANSNORDESTINA: DESAFIOS METODOLÓGICOS NO LICENCIAMENTO DE PROJETOS DE GRANDE EXTENSÃO Luciana Bozzo Alves, Luiz Antonio Pacheco de Queiroz e Catarina Menezes Ferreira	21
OS DOCUMENTOS ARQUEOLÓGICOS NO ENSINO DE HISTÓRIA: UMA EXPERIÊNCIA ATRAVÉS DE JOGOS Ana Lúcia do Nascimento Oliveira, Jonas Clevison Pereira de Melo Júnior	45
FORTES E FORTALEZAS COMO “LUGARES DE MEMÓRIA”: O CASO BRASILEIRO Edgley Pereira de Paula	66
ANÁLISE ESTÁVEL DE ISÓTOPOS APLICADA À ZOOARQUEOLOGIA - CONCEITOS, EXEMPLOS E CONTRIBUIÇÃO PARA O ESTUDO DO PASSADO - Cátia Sofia Machado Teixeira	71
ARQUIVO E FUNDO ARQUIVÍSTICO – CONCEITOS, LEGISLAÇÃO, NORMALIZAÇÃO Joaquim Pombo Gonçalves	90
O ENTALHADOR JOSÉ MANUEL MACHADO: BREVES NOTAS DE INVESTIGAÇÃO Miguel Portela	105
L'ARCHÉOTOURISME DANS LE SUD MAROCAIN, VERS UNE DURABILITÉ DES SITES RUPESTRES Naima Oulmakkî, Faysal Lemjidi e Mustapha El Hamri	132
LE SYSTÈME OASIEN DE LA PALMERAIE DE MARRAKECH: RICHESSES ET VALORISATION D'UN PATRIMOINE CULTUREL Hicham Saddou	151
AS CASAS VERDES: A BUSCA POR UMA MORADIA DE OPERÁRIOS DO INÍCIO DO SÉCULO XX EM RIO GRANDE, RIO GRANDE DO SUL, BRASIL Paulo Eduardo de Oliveira Enéas	171

Editorial

Este número 10 da “Antrope” conta com a colaboração de colegas de Portugal, de África e da América do Sul demonstrando que, com o passar do tempo, esta publicação ainda muito nova, vai criando raízes no meio arqueológico internacional.

De Portugal recebemos contributos actuais com a finalidade de recuperar o Passado, proporcionando às novas gerações um acesso fácil e agradável. Do ilustre Professor Doutor, em plena actividade como investigador, José d’Encarnação recebemos: *OS PERSONAGENS HOMÉRICOS NO QUOTIDIANO LUSITANO*; da Investigadora Cátia Teixeira: *ANÁLISE ESTÁVEL DE ISÓTOPOS APLICADA À ZOOARQUEOLOGIA - CONCEITOS, EXEMPLOS E CONTRIBUIÇÃO PARA O ESTUDO DO PASSADO*; do Investigador Joaquim Pombo Gonçalves: *ARQUIVO E FUNDO ARQUIVÍSTICO – CONCEITOS, LEGISLAÇÃO, NORMALIZAÇÃO* e do Investigador independente: *O ENTALHADOR JOSÉ MANUEL MACHADO: BREVES NOTAS DE INVESTIGAÇÃO*.

Quanto ao Brasil, Luciana Bozzo Alves, Luiz Antonio Pacheco de Queiroz e Catarina Menezes Ferreira alertam-nos para: *O MONITORAMENTO ARQUEOLÓGICO NA CONSTRUÇÃO DA FERROVIA TRANSNORDESTINA: DESAFIOS METODOLÓGICOS NO LICENCIAMENTO DE PROJETOS DE GRANDE EXTENSÃO*; Ana Lúcia do Nascimento Oliveira, Jonas Clevison Pereira de Melo Júnior apresentam-nos a Didáctica sob a forma de: *OS DOCUMENTOS ARQUEOLÓGICOS NO ENSINO DE HISTÓRIA: UMA EXPERIÊNCIA ATRAVÉS DE JOGOS*; Paulo Eduardo de Oliveira Enéas revela-nos a forma de vida do operariado em: *AS CASAS VERDES: A BUSCA POR UMA MORADIA DE OPERÁRIOS DO INÍCIO DO SÉCULO XX EM RIO GRANDE, RIO GRANDE DO SUL, BRASIL* e Edgley Pereira de Paula faz-nos recuar aos tempos de guerra com: *FORTES E FORTALEZAS COMO “LUGARES DE MEMÓRIA”: O CASO BRASILEIRO*.

De Marrocos recebemos artigos da máxima relevância. Sítios arqueológicos tratados para serem visitados turisticamente desenvolvem mecanismos de Salvaguarda e Protecção Patrimonial, tornando-se numa mais-valia para a Cultura de cada País. É com exemplos trazidos pelos colegas do Norte de África que devemos aprender: *L'ARCHÉOTOURISME DANS LE SUD MAROCAIN, VERS UNE DURABILITÉ DES SITES RUPESTRES* e *LE SYSTÈME OASIEN DE LA PALMERAIE DE MARRAKECH: RICHESSES ET VALORISATION D'UN PATRIMOINE CULTUREL*.

Tomar, 10 de Julho de 2019

NOTA

Coincidência ou não, após ter escrito este Editorial, eis que surge no Concelho de Tomar um bárbaro atentado contra o Património Megalítico. Os moradores do lugar de Vale da Lage (Casalinho, Tomar), pedem-me ajuda após terem tido Silêncio como resposta às questões colocadas. Ninguém poderia ficar indiferente perante tal devassa do Património Nabantino Passado.

A solução encontrada para que este exemplo não se repita no nosso País, foi colocar em linha uma petição a ser assinada por todas as Cidadãs e Cidadãos deste País.

Porque o Património é de todas(os) nós (não apenas dos portugueses), aqui a deixo para que nos ajudem a conseguir as assinaturas legais, cuja finalidade é levar esta devassidão (e outras) à discussão no Parlamento Português:

Petição para a Justa Salvaguarda e Protecção do Património Arqueológico da Nação Portuguesa

Cidadãs e Cidadãos da União de Juntas de Freguesia da Serra e da Junceira apelam à alteração da Lei de bases da política e do regime de protecção e valorização do património cultural - Lei n.º 107/2001, nomeadamente nos pontos **1**-, **2** - e **3** - do seu artigo **43.º**:

“Zonas de protecção

1 - Os bens imóveis classificados nos termos do artigo 15.º da presente lei, ou em vias de classificação como tal, beneficiarão automaticamente de uma zona geral de protecção de 50 m, contados a partir dos seus limites externos, cujo regime é fixado por lei.

2 - Os bens imóveis classificados nos termos do artigo 15.º da presente lei, ou em vias de classificação como tal, devem dispor ainda de uma zona especial de protecção, a fixar por portaria do órgão competente da administração central ou da Região Autónoma quando o bem aí se situar.

3 - Nas zonas especiais de protecção podem incluir-se zonas non aedificandi.”
(http://www.pgdlisboa.pt/leis/lei_mostra_articulado.php?nid=844&tabela=leis)

Esta formulação jurídica permite a qualquer leigo que se interesse pelo Património Material e Imaterial da sua Nação, compreender sem peias, que praticamente todo o seu Património localizado geograficamente nas fronteiras administrativas de Portugal está em perigo iminente de sofrer destruição, violação e saque, independentemente da sua cronologia.

Um exemplo da destruição sistemática de sítios arqueológicos em Portugal, e que nos motivou a criar esta Petição, é o caso da Anta 1 de Val da Laje, localizada no Concelho de Tomar. A maquinaria pesada do construtor abriu uma “cratera” que se encontra a cerca de 3,20 metros da vedação que protege este monumento megalítico. Estas movimentações ocorridas podem colocar em perigo a estabilidade dos ortostatos, provocando a sua derrocada.

Segundo reza a lenda, Galileo Galilei comentou “... e contudo, ela move-se ...” depois de se ter visto livre da fogueira inquisitória.

Esta verdade inofismável, que se tornou no paradigma da mudança da Ciência, apenas ocorrido mais tarde, entra-nos em casa todos os dias sob a forma de “Aquecimento Global”. Um eufemismo justificador de “... para além de se mover ... ela ainda está viva ...!!!”

Todos os líderes mundiais (absolutamente preocupados com este epifenómeno) parecem esquecer que “Salvaguarda e Preservação do Ambiente Geomorfológico, Património Ambiental e Património Cultural” podem e devem ser os instrumentos que pesarão nos pratos da balança, impedindo a continuação de uma malévola purga dos bens que todas as crianças, adolescentes, cidadãos e cidadãos poderiam usufruir, independentemente da dimensão do seu ábaco.

Com estes atentados contra os Patrimónios a Nação Portuguesa torna-se paupérrima. É este o nosso contributo Europeu?

A título de exemplo, em 2018 a União Europeia comemorou o Ano Europeu do Património Cultural, cuja temática se intitulava «Património: onde o passado encontra o futuro», no qual “(...) pretende incentivar mais pessoas a descobrir e explorar o património cultural da Europa e reforçar o sentimento de pertença a um espaço europeu comum.” (https://europa.eu/cultural-heritage/about_pt).

Perante os factos quotidianos, pedimos a todas(os) Cidadãs(ãos) que querem que as gerações futuras possam usufruir orgulhosamente do Património Arqueológico e Arquitetónico do seu País, que assinem esta petição ao Parlamento, pois a Constituição da República Portuguesa assim o permite.

As assinaturas desta Petição são enviadas ao Sr. Presidente da Assembleia da República. Para tal terão apenas que aceder a este link: <https://participacao.parlamento.pt/private/petitions/806#initiative-subscribers>.

Um Grande Bem-Haja a todas e todos que nos ajudarem. Com a vossa assinatura estarão a Salvar a Cultura do Futuro.

Tomar, 13 de Julho de 2019

Ana Rosa Gomes Pinto da Cruz

L'ARCHÉOTOURISME DANS LE SUD MAROCAIN, VERS UNE DURABILITÉ DES SITES RUPESTRES

ARCHEOTOURISM IN SOUTH MOROCCO, TOWARDS SUSTAINABLE ROCK SITES

Naima Oulmakki

Institut National des Sciences de l'Archéologie et du Patrimoine, Rabat,
Maroc

naimaoulmakki1964@gmail.com

Faysal Lemjidi

LIMPACT-FLSH, Université Cadi Ayyad, Marrakech,
Maroc

lemjidi@gmail.com

Mustapha El Hamri

FLSH, Université Hassan II, Mohamedia, Maroc

mustapha.elhamri15@gmail.com

L'Archéotourisme dans le Sud Marocain, vers une Durabilité des Sites Rupestres

Naima Oulmakki

Faysal Lemjidi

Mustapha El Hamri

Historial do artigo:

Recebido a 15 de abril de 2019

Revisto a 10 de junho de 2019

Aceite a 02 de julho de 2019

RÉSUMÉ

Dans les provinces du Sud marocain, l'art rupestre représente d'abord un intérêt scientifique, mais n'exclut pas les différents aspects économiques et patrimoniaux. Le but de notre travail est de chercher à comprendre les perspectives de développement et l'éventuelle utilisation des sites archéologiques. Ainsi, l'archéotourisme prend tout son sens, en introduisant la gestion durable du patrimoine à travers l'association du développement économique régional, la protection des sites rupestres ainsi que l'éducation au patrimoine. Les termes de patrimoine et de tourisme sont marqués par l'extension de leurs domaines d'application et se nourrissent d'un jeu de réciprocité. Le patrimoine se présente comme un ressort touristique et le tourisme comme facteur de conservation du patrimoine.

Mots clés: Archéotourisme, Conservation, Art Rupestre, Sahara, Maroc

RESUMO

Nas províncias do Sul de Marrocos, a Arte Rupestre é basicamente de interesse científico, mas, não exclui os diferentes aspectos económicos e patrimoniais. O objetivo do nosso trabalho é procurar entender as perspectivas de desenvolvimento e a possível utilização de sítios arqueológicos. Assim, o arqueoturismo faz sentido, introduzindo a gestão sustentável do património através da associação do desenvolvimento económico regional, a proteção de locais de rocha e educação patrimonial. Os termos património e turismo são marcados pela extensão de suas áreas de aplicação e alimentam-se de um jogo de reciprocidade. O Património apresenta-se como uma estância turística e o Turismo como fator de conservação do património.

Palavras-Chave: Arqueoturismo, Conservação, Arte Rupestre, Sahara, Marrocos

ABSTRACT

In the southern provinces of Morocco, rock art is primarily of scientific interest, but does not exclude the different economic and heritage aspects. The purpose of our work is to seek and understand the prospects for development and possible use of archaeological sites. Thus, the archeotourism makes sense, introducing sustainable management of heritage through the association of regional economic development, protection of rock sites and education heritage. The terms heritage and tourism are marked by the extension of their fields of applications. Feeding on a game of reciprocity. Heritage being presented as a tourist resort and tourism as a factor of heritage conservation.

Key-words: Archaeotourism, Conservation, Rock Art, Sahara, Morocco

1. Introduction

Bien que les lois et les stratégies de protection des sites rupestres dans les différentes régions du pays aient à faire face aux mêmes menaces, et que les buts, les objectifs et les méthodes soient généralement semblables, l'éventail d'informations requises pour résoudre les problèmes continue de s'élargir, en particulier en raison de la spécialisation croissante et des demandes des touristes de niche. Les chercheurs en art rupestre doivent être conscients non seulement des effets que le tourisme continuera d'avoir sur les sites d'art rupestre, mais aussi des moyens par lesquels cela peut être contrôlé, notamment par la communication avec l'industrie du tourisme. Dans un premier temps, nous devons nous rencontrer au niveau local, national et international. Nous devons ensuite former la future génération et encourager les départements universitaires à développer une approche interdisciplinaire pour, entre autres, mettre sur pied un tourisme d'art rupestre durable comprenant des compétences normalement abordées dans les cours de tourisme, comme la capacité de charge touristique, les études muséales, la médiation environnementale, l'administration hospitalière et le développement de projets.

À la suite de l'analyse des différentes composantes et de leurs enchaînements, il est possible de synthétiser et d'illustrer les principaux facteurs de la mise en place d'activités archéotouristiques. Dans ce sens, nous avons retenu trois types de facteurs: favorables, défavorables ou variables. Partagés en catégories (écologique, sociale et économique), ils permettent de cerner les moteurs et les freins de ce type d'activités. Avant cela, précisons que les principales fonctions des outils d'interprétation sont généralement les suivantes : i) informer les visiteurs sur le statut de protection d'un site, ii) contrôler ou gérer le flux de visiteurs, iii) satisfaire la demande des visiteurs en informations, iv) améliorer la qualité et l'intérêt de la visite, v) sensibiliser le public et lui faire prendre conscience de la nécessité de protéger le site mis en valeur.

Les expériences internationales en matière de mise en valeur de l'art rupestre peuvent être expérimentées sur les sites par l'intégration du patrimoine naturel et culturel. L'intégration du patrimoine rupestre dans le paysage culturel est une exigence constante en tant qu'atout culturel, social et économique. La protection juridique des sites contribue à leur mise en valeur ; nous proposons ainsi l'établissement de partenariats entre les autorités de tutelles, les acteurs en tourisme et les communes locales afin de trouver un consensus qui faciliterait le classement et la gestion des sites.

2. L'archéotourisme au service du patrimoine et de sa protection

«*Quand on pense au nord de l'Afrique, ce qui vient à l'esprit, c'est l'Égypte qui a laissé une architecture massive. Mais chez d'autres, tout a disparu, parce que les matériaux étaient en bois, en cuir, etc. Il ne reste plus rien matériellement, sauf des images* » (1). Ainsi, lorsqu'on parle d'archéologie, les profanes pensent spontanément à des images empreintes d'exotisme comme les tombes pharaoniques, les vestiges aztèques et les cités englouties. L'archéologie a souvent été liée à un imaginaire très riche, parfois spectaculaire. Ce constat est dû probablement au cinéma plus qu'à l'histoire de la recherche, qui a donné naissance à un certain fantasme concernant l'archéologie et les archéologues. L'archéotourisme a connu un nouvel essor à la suite de l'intérêt croissant accordé au patrimoine. Les sites archéologiques sont depuis lors une destination touristique assez problématique, car les préjugés peuvent affecter l'interprétation, et parce que ce sont des milieux physiques fragiles et très vulnérables. L'archéotourisme offre toutefois une occasion pour les scientifiques d'appréhender le grand public, en suscitant son intérêt scientifique et en lui apportant une connaissance.

À la suite des travaux d'inventaire, d'évaluation et de protection, le patrimoine rupestre peut rester confidentiel, et sera ainsi visité occasionnellement par les chercheurs lors des travaux académiques. Ce qui est certainement une des mesures de protection. Mais limiter l'accès au site n'exclut pas sa destruction. Une autre alternative s'offre à nous et consiste dans une mise en valeur qui permettrait le développement local. Cette dernière option n'est envisageable que sous un certain nombre de conditions (Deacon, 2006):

Les scientifiques ayant étudié le site souhaitent transmettre leur connaissance et partager le savoir, mettre en évidence l'importance du site et susciter de nouvelles vocations.

Les médiateurs culturels ont pour rôle de rendre l'interprétation scientifique de l'objet archéologique accessible à tous.

Les habitants sont conscients de la dimension patrimoniale de leur territoire et soucieux du développement d'activités économiques valorisantes pour mieux faire connaître celui-ci, le démarquer et assurer une survie économique pour eux-mêmes et les générations futures.

2.1. L'archéotourisme et la conservation du patrimoine

L'intérêt public pour le tourisme dans les aires rupestres a augmenté au cours des dernières années, parallèlement à l'augmentation mondiale du tourisme culturel qui est estimé à plus de 240 millions de voyageurs par an (Mckercher et Du Cros, 2002).

Au Maroc, la visite de monuments et musées totalise 40% des activités pratiquées par les touristes étrangers au titre de 2014 et 42% en 2015 (2). Si ces chiffres montrent une évolution de l'intérêt des touristes et des taux de fréquentations, il paraît évident que cette hausse est indépendante du tourisme culturel en tant que résultat de la gestion des biens culturels: il existe peu de preuves réelles de véritable partenariat entre tourisme et culture. Cette division est également apparente dans le tourisme rupestre. Cela signifie que les questions de la théorie, des méthodes de conservation, de l'éthique et de la propriété dans le développement du tourisme rupestre sont abordées principalement par les services de la direction du patrimoine (Ministère de la culture), alors que ceux qui développent des produits touristiques se sont concentrés sur la marchandisation et les facteurs générant des revenus. Le tourisme rupestre, et l'archéotourisme de façon plus générale sont influencés par des intérêts et des agendas allant de l'idéologie politique au pragmatisme bureaucratique et n'ont pas été sur la liste des priorités académiques ou commerciales. Il y a néanmoins des chances pour que cette

situation change si les chercheurs en art rupestre (principalement les services de l'état et les universités) et les acteurs de tourisme travaillent ensemble efficacement.

L'intérêt que peut représenter le tourisme culturel pour le développement économique réside dans son emploi dans le circuit régional, en estimant que « *les pouvoirs publics prennent conscience que la fréquentation touristique liée à l'attrait du patrimoine culturel constitue une manne financière conséquente à la fois pour les collectivités, mais aussi en termes d'emplois induits ou de développement économique local* » (3). Ainsi, le patrimoine devient une locomotive pour le développement du secteur touristique, surtout que l'activité de tourisme met en valeur les dimensions patrimoniales et culturelles des territoires. Le patrimoine culturel apparaît comme l'élément principal du tourisme alternatif (tourisme culturel) créateur d'emplois. Il mobilise les forces de travail et développe les activités en relation avec la création patrimoniale.

Toutefois, on doit s'interroger sur la manière dont le patrimoine archéologique peut participer à l'attractivité touristique d'un territoire, par ailleurs historiquement élaboré autour de la mise en valeur de la richesse culturelle et naturelle. Quelles raisons pousseraient les acteurs à diversifier leur offre touristique et patrimoniale? À quelles finalités répondent les projets de développement touristique de biens archéologiques? Et dans quelle mesure et sous quelles conditions les projets de valorisation trouvent-ils leur place dans des territoires tournés depuis toujours vers des pratiques de pleine nature?

La notion d'attractivité territoriale a été développée dans ce contexte pour exprimer et évaluer le pouvoir d'attraction d'une région sur le plan économique, social et culturel. Elle a été vivement marquée dans les travaux élaborés sur le tourisme et l'attractivité touristique dans les villes.

La réussite d'un projet touristique en milieu rupestre dépend du degré d'implication des différents acteurs en s'accordant sur les grandes valeurs et sur des principes de conservation qui doivent être satisfaits. Dans ce domaine, les archéologues et les conservateurs préféreraient limiter le nombre de personnes sur les sites pour réduire les éventuels dégâts et donner à tous la possibilité de voir et apprécier l'art rupestre, tandis que l'acteur de tourisme, d'autre part, exigera un nombre minimum de visiteurs par mois pour gagner suffisamment afin de payer les salaires du personnel. Ce sont donc les tensions qui existent dans la conservation de l'art rupestre et le tourisme qui doivent être abordées.

Des principes généraux de gestion du tourisme culturel ont été développés dès 1976 à la suite de l'accord international sur les Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial. La Charte de Burra en Australie, lancée en 1979 et qui en est actuellement à sa troisième révision, a fourni des principes complémentaires qui ont été largement acceptés comme « bonnes pratiques pour les lieux patrimoniaux ». La Charte souligne l'importance de suivre une série d'étapes dans le bon ordre et d'appliquer des principes liés à des aspects tels que l'établissement et la participation, la coexistence de valeurs culturelles, la gestion des changements, l'intervention, l'interprétation, la documentation et la surveillance. Il existe un accord tout aussi important sur les principes établis par le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS) basé à Paris et qui travaille en étroite collaboration avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO. La Charte internationale du tourisme culturel (ICTC) de l'ICOMOS, notamment, fournit de larges lignes directrices pour la conservation applicables au développement du tourisme culturel. L'objectif principal de l'ICOMOS (ICTC) est la communication de l'importance de la ressource patrimoniale à sa communauté d'accueil et aux visiteurs, et la nécessité de sa conservation. L'accès au patrimoine est donc à la fois un droit et un privilège, et apporte avec lui un devoir de respect des valeurs, des intérêts et de l'équité du patrimoine dans la communauté locale. Les chercheurs en art rupestre s'accordent sur le fait que l'une des fonctions les plus importantes de la gestion et de la conservation dans le tourisme rupestre est l'éducation du public.

La conservation, par sa nature même, est supposée être «bonne», car elle réagit contre ce qui est perçu comme un impact préjudiciable ou une mauvaise pratique. Les conservateurs s'inspirent du fait que les personnes qui ont peint et gravé des images ont choisi les roches comme support ont eu beaucoup de problèmes pour développer une peinture qui dure. Comme l'art rupestre a été conçu pour durer, nous estimons qu'il est de notre devoir de le conserver. Les archéologues sont conscients que la modification de l'état physique des peintures et gravures rupestres est acceptable tant qu'elle ne menace pas l'œuvre en empêchant l'interprétation de sa signification et de son sens possible.

Les mécanismes qui peuvent favoriser le développement et la valorisation du patrimoine rupestre sont nombreux: ils peuvent être organisationnels, législatifs et financiers dans l'optique d'installer une économie basée sur la réhabilitation de ce patrimoine par la mise en valeur des savoirs et savoir-faire des activités touristiques et patrimoniales.

L'art rupestre constitue un musée à ciel ouvert qui illustre bien le passé lointain du territoire; il se trouve au Maroc dans des abris et surtout en plein air. Ce fonds documentaire de la préhistoire subit une dégradation croissante, à la fois naturelle et anthropique. Chaque site est exposé aux actes de vandalisme à des échelles différentes, et de chaque région du Maroc, parviennent des échos alarmants sur la dégradation de ce patrimoine dont l'accentuation résulte de plusieurs facteurs.

En l'état actuel, il est évident qu'une bonne partie de l'art rupestre marocain sera détruite dans les prochaines décennies. Il s'agit d'un patrimoine vulnérable et en péril. Ce constat est relatif, certes, et le danger diffère d'une région à une autre, suivant l'emplacement du site, la proximité des villages et des sentiers touristiques et selon sa densité. Parfois, certains sites sont classés et bénéficient ainsi d'une protection légale. Toutefois, la quasi-totalité ne le sont pas. Dans la province de Tata, deux sites seulement figurent sur la liste du patrimoine national classé. À Es-smara, l'activisme de l'association Mirane a porté fruit. Ainsi, la protection de l'art rupestre pourra être efficace et donner des fruits, seulement si elle est perçue comme une nécessité absolue, et non portée au second rang par rapport aux objectifs économiques ou touristiques.

2.2. Facteurs naturels

Les éléments du patrimoine archéologique, notamment les gravures, sont altérés et exposés à une dégradation au fil du temps. L'altération regroupe les processus physique, chimique et biologique qui conduisent à la décomposition de la surface gravée ou de la roche entière. Un certain nombre d'agents engendrent la dégradation mécanique des roches, et par conséquent, la modification de la surface gravée.

Les zones arides sont connues pour leurs variations de température qui entraînent la dilatation et la contraction des roches soumises à de grandes variations. Ainsi, les fortes amplitudes thermiques entraînent l'éclatement et l'écroulement des roches.

Les eaux qui pénètrent dans les fissures en période de pluie gèlent parfois, et les cristaux de glace s'accroissent à la surface rendant les fissures encore plus grandes. Sous l'effet de la pression exercée, la roche finit par éclater et s'écrouler.

Les crues des oueds provoquent le décapage de la surface de la roche, et le processus de l'érosion se manifestant sous la forme de multiples cavités de dimensions variables. La perte des matériaux se produit sous forme de poussière ou de petits granulés.

L'effondrement, à savoir la chute de blocs massifs, provoque des enlèvements abondants, ce qui ne peut être identifié qu'après l'effondrement effectif. Par conséquent, ce sera un terme à utiliser pour

caractériser les phénomènes passés. Néanmoins, il pourrait également être utilisé pour décrire des situations à venir. En termes cartographiques, il peut être admis comme un effondrement.

Les dépôts compacts au niveau de la surface, ayant une superficie limitée et d'une épaisseur inférieure à un millimètre, sont généralement présents dans une surface offrant de nombreuses petites cavités localisées dans des zones d'écoulement de l'eau.

La diaclase est une fracture qui traverse les roches où il n'y a pas de mouvement significatif visible entre les deux côtés de la fracture. Certains types de fractures qui, de manière persistante et continue, affectent généralement les zones où les gravures sont présentes: des éléments singuliers où des groupes de blocs se disloquent par rapport aux zones ou éléments proches et risquent de s'effondrer.

La déconnexion des blocs survient lorsque les affleurements sont constitués de blocs; ces derniers peuvent avoir des dimensions différentes et présentent des signes de cohésion déficiente ou de dislocation relative entre eux. C'est l'une des situations les plus inquiétantes susceptible d'endommager les gravures. Toutes les situations ne montrent pas la même gravité et urgence. Il est donc possible de prévoir avec certitude qu'il y aura un besoin croissant d'entreprendre des interventions au fil du temps.

L'érosion différentielle endommage le niveau de la surface du bloc et se manifeste par la morphologie contrastée entre les zones voisines (zones plus ou moins érodées). Cette forme peut être associée à des situations relativement stables, où la dégradation peut être très lente, ou au contraire, associée à une évolution assez rapide.

Les fissures sont un cas particulier de fracturation dans lequel au moins une des extrémités n'atteint pas la bordure de la surface où elle se trouve. Ils constituent un facteur de faiblesse dans la roche et, par conséquent, pour les gravures, mais leur évolution peut être suffisamment lente pour permettre un certain temps d'observation avant de prendre toute décision d'intervenir.

La fragmentation mécanique dans le pré-Sahara est forte, et la décomposition chimique est active après les rares pluies, entraînant une désagrégation de la roche qui subit des variations importantes de température et d'humidité. Cependant, l'environnement aride limite l'effet des pluies sur les surfaces gravées. Ainsi, l'approvisionnement en eau relativement limité détermine que les procédés chimiques à base d'eau ont un impact diminué lors des intempéries dans la zone. Néanmoins, il convient de rappeler que les facteurs physiques et les mécanismes d'altération résultent également des altérations chimiques de la roche elle-même.

De façon plus générale, les organismes vivants contribuent aussi à l'érosion des roches gravées par différents moyens, comme la pression physique et l'excrétion des substances organiques acides.

2.3. Facteurs anthropiques

L'action anthropique est la plus dévastatrice. Elle consiste surtout en la tentative d'enlèvement de panneaux gravés et en l'ajout de nombreux graffitis par incision, piquetage ou peinture, toute chose qui modifie la patine et conduit à une pollution du site. L'expansion urbaine des villages avoisinant les sites et la construction des routes ont, par ailleurs, accru la demande de matériaux de construction et ont engendré une destruction systématique des sites archéologiques.



Figure 1. Destruction à l'Asli Boukerch. Source: Association Mirane



Figure 2. Exploitation du site archéologique de l'Asli Rich. Source: Association Mirane

Les régions sahariennes, dont une bonne partie des régions sud du Maroc, renferment de nombreux sites et monuments archéologiques spectaculaires. En raison du milieu physique et de l'expansion de l'urbanisation, beaucoup de sites archéologiques ont été alors pillés, dégradés ou recyclés comme matière première de construction. Et si ces vestiges sont difficiles à déchiffrer pour un public novice, elles ont été à l'origine du développement des méthodes et de techniques de recherche en archéologies. Dans cette optique, la direction du patrimoine a procédé à l'installation d'une structure destinée à la protection et à la vulgarisation du patrimoine rupestre, notamment dans les régions sahariennes.

2.4. Valorisation des sites rupestres

Sur le plan théorique, les idées sur la façon dont les choses fonctionnent sont généralement développées en identifiant les facteurs ou les processus qui contribuent à la formation d'un système, puis en établissant des liens entre eux afin de mieux comprendre et prévoir comment le système fonctionne. À ce stade, toute théorie expliquant comment les facteurs liés à la conservation de l'art rupestre et au tourisme interagissent en tant que système atteindrait un haut niveau d'abstraction, en partie à cause du manque de recherche appliquée et en partie à cause de la grande diversité des sites d'art rupestre. Au début, nous pouvons identifier trois facteurs principaux - environnementaux, sociaux et économiques - qui contribuent au système qui lie le tourisme d'art rupestre et la conservation dans une relation dynamique (Deacon, 2006).

Les facteurs environnementaux qui affectent l'art rupestre doivent être gérés par des spécialistes de la conservation de l'art rupestre afin de soutenir les vestiges et de les conserver pour l'avenir. Les facteurs sociaux doivent être gérés par les responsables de sites lorsqu'ils proposent des sites d'art rupestre aux touristes. Les facteurs économiques doivent être gérés par les entrepreneurs touristiques pour assurer la durabilité du tourisme d'art rupestre.

Les liens croisés entre le tourisme et l'archéologie datent d'il y a longtemps, toutefois une ambivalence règne sur leurs rapports. Il faudrait alors que ces deux disciplines se penchent sur un projet de collaboration mutuelle (Caeser, 2013). Comme ce type de recherche prend beaucoup de temps, nous avons tendance à appliquer une théorie basée sur des principes uniformes développés pour des disciplines telles que la géologie, la sociologie et l'économie du tourisme et, par conséquent, nos prédictions sont souvent brutes (Deacon, 2006). La mise en valeur d'un site rupestre sous-entend sa contribution au développement économique, culturel et social du territoire où il se trouve. Il s'agit donc de dresser un plan d'action qui prend en compte le développement touristique des sites d'art rupestre dans une perspective de durabilité. L'action de mise en valeur ne peut pas être perçue comme ponctuelle; elle doit être plutôt continue afin d'assurer le suivi de veille sur la durabilité de son application et maintenir le site en bon état. En effet, l'exploitation intensive peut provoquer sa détérioration.

2.5. Éléments physiques

En l'absence d'un processus de conservation et d'aménagement des sites rupestres, le tourisme et les conditions physiques du milieu peuvent engendrer une dégradation de la ressource patrimoniale sans qu'elle puisse générer de revenus. Le développement du tourisme que connaissent les régions sahariennes pourrait contribuer à la gestion du patrimoine rupestre si une police du patrimoine existait qui pourrait alors dresser la feuille de route d'un archéotourisme bien pensé.

Les processus physico-chimiques conduisant à la dégradation de l'art rupestre fonctionnent à des vitesses différentes (Deacon, 2006). Il revient ainsi aux gestionnaires et aux chercheurs d'identifier ces processus, de mesurer ou d'estimer leur impact pour mettre en œuvre des stratégies qui ralentissent, dans la mesure du possible, cette dégradation puisqu'il n'est pas possible d'inverser les effets de la détérioration physique une fois qu'ils se sont produits (Ferrier et al., 2010).

Un cas de gestion a été développé à Foz Côa au Portugal (4), où le projet d'un parc a su sauvegarder l'héritage archéologique tout en valorisant une activité touristique qui s'avère très rentable en terme économique. Sa canalisation vers un tourisme bien contrôlé s'est faite via l'installation d'infrastructures, comme l'aménagement des routes, la réhabilitation de monuments historiques et la rénovation du musée local. En France, la grotte de Lascaux est contrôlée et surveillée en permanence après avoir constaté que des micro-organismes introduits par les touristes avaient colonisé les parois. Une copie de la grotte a été ouverte au public en 1983 afin de limiter l'accès à la grotte originale (Houillon, 2016).

Nous pouvons donc tirer plusieurs conclusions des deux exemples cités. Sur les sites de Foz Côa, le volet éducatif est omniprésent dans les circuits de visite et dans les outils didactiques des locaux du parc. Dans le cas de Lascaux, les répliques n'éloignent pas les touristes, mais offrent une expérience beaucoup plus riche avec une plus grande variété d'outils éducatifs. Ceux qui sont vraiment préoccupés par la conservation sont alors fiers de ne pas visiter les sites d'origine. Et si le moulage est actuellement interdit, la technologie numérique apporte encore plus d'avantages; des copies plus précises et plus détaillées peuvent être apportées, fournissant de nouvelles perspectives aux techniques originales des artistes, et il n'est plus même nécessaire de visiter la réplique pour expérimenter la réalité virtuelle du site.

Les sites rupestres dans les régions sud du Maroc sont beaucoup plus exposés aux facteurs environnementaux et nécessitent une approche quelque peu différente. Les moulages ne sont pas convenables et le nombre de stations permet de sélectionner quelques sites et d'éviter l'intervention sur la majorité.

D'un point de vue éthique, il est largement admis que les méthodes et produits de conservation de l'art rupestre conçus pour retarder l'érosion naturelle sont soumis aux principes et aux bonnes pratiques de la Charte Burra et doivent être documentés. La conservation des surfaces gravées devrait se limiter à la protection, à l'entretien et si nécessaire, à la stabilisation du tissu déjà existant (ICOMOS, 1999).

Avec un bon plan et un investissement adéquat qui peut, à première vue, sembler énorme, il est possible de contribuer à la création d'unité archéologique au sein du Geopark du Jbel Bani, dont le but principal serait d'encadrer les touristes d'une façon plus stricte qu'actuellement.

2.6. Implication sociale

Une question sociale importante qui contribue au débat autour des initiatives de tourisme d'art rupestre se pose de la façon suivante : *«L'analyse des politiques et processus de patrimonialisation de l'art rupestre actuellement mis en œuvre et des jeux d'acteurs qu'ils suscitent révèle le fossé qui existe au niveau des représentations et des perceptions autour des images et des paysages rupestres, entre les experts et décideurs d'un côté, et les populations locales de l'autre. La prise en compte de la continuité graphique dans l'art rupestre marocain est un argument majeur pour alimenter le débat sur la place réservée aux populations locales dans la patrimonialisation et la valorisation touristique du territoire, les modalités de gouvernance des sites rupestres»* (5) .

L'activité touristique devrait donc être pensée avant l'ouverture du site au grand public. Les responsables gestionnaires doivent évaluer les effets sociaux de la propriété. Contrairement aux processus physiques, une bonne gestion des facteurs sociaux peut conduire à un renversement des tendances négatives dans la gestion du site en sensibilisant le public à propos d'une aire ou en ajoutant de la valeur à la compréhension du lieu par l'implication de la communauté locale (Deacon, 2006). La charte du tourisme culturel reconnaît cela dans certains principes (ICOMOS, 1999) sensés protéger le patrimoine tout en offrant la possibilité à la population locale et aux touristes d'expérimenter et de comprendre le patrimoine et la culture de telle ou telle communauté. Etant donné que les liens entre le patrimoine et le tourisme sont dynamiques, ils doivent surmonter les conflits de valeurs qui résultent de l'activité archéotouristique en vue d'une gestion durable. Et les opérations de mise en valeur doivent impliquer la population locale et doivent être éducatives, enrichissantes et agréables pour les visiteurs.

2.7. Facteurs économiques

Les acteurs concernés par la gestion du patrimoine rupestre font face à un défi d'ordre économique; ils sont en effet en contact permanent avec des gens dont le métier est le tourisme. Ainsi, ces acteurs doivent être intégrés dans les discussions et les projets visant la protection et la valorisation du patrimoine. Ils doivent communiquer les uns avec les autres, si l'on veut que l'art rupestre et le tourisme soient soutenus, en dépit du fait que la valorisation du patrimoine s'opère de différentes manières chez les uns et les autres. L'art rupestre est perçu comme une matière première pour les acteurs de tourisme afin de générer de l'activité. Les professionnels de l'archéologie ont sensiblement les mêmes objectifs, à la différence que l'argent n'est pas leur priorité (Mckercher et Du Cros, 2002).

Comme le tourisme doit être économiquement rentable pour être durable, cela implique que le tourisme dans les aires rupestres génère des revenus pour sa conservation, soit directement par des droits d'entrée ou des activités annexes, soit indirectement en stimulant l'économie de la région avoisinant le site (Deacon, 2006). La responsabilité vis-à-vis de la population locale exige que des revenus suffisants soient générés pour rémunérer la population locale pour ses services de gardiens et de guides. Ces problèmes créent une charge supplémentaire, mais pas nécessairement négative, qui affecte la viabilité économique du tourisme d'art rupestre.

En économie, il existe deux types de valeurs, la valeur d'échange et la valeur d'utilité. L'évaluation du volet économique de l'art rupestre serait donc liée à leur prise en compte. La valeur d'échange de l'art rupestre est une valeur quantitative liée à sa rareté. En principe, selon la loi du marché, lorsqu'un bien est rare, il devient cher et vice versa. La valeur d'échange donnée à un site est relative; elle dépend de l'appréciation du visiteur. Quant à la valeur d'usage, elle correspond à l'utilité du bien par rapport au besoin et à la demande de ce bien dans la société. Cette valeur comprend un volet direct et indirect. La valeur d'usage direct représente les bénéfices obtenus par l'exploitation de l'oasis et de ses alentours (agriculture, élevage, chasse et tourisme). La valeur indirecte n'est pas un résultat économique, du moment où elle correspond à un profit d'usage du site.

L'exploitation touristique d'un site archéologique exige la prise en compte du facteur de durabilité. Cette dernière s'opère uniquement par le biais d'une valorisation adéquate. La durabilité touristique ici concilie deux notions antagonistes: la première est liée à une exploitation dont le profit économique et la longévité dépendent du site et de sa durabilité. La seconde est liée au respect des spécificités des sites rupestres généralement fragiles et vulnérables. L'archéotourisme doit donc se faire dans cette optique et définir les bases de cette politique de durabilité. À cet effet, le développement des structures patrimoniales labellisées par l'UNESCO ne doit pas négliger sa valeur économique, et les

bénéfices qui peuvent résulter de son exploitation peuvent amener à la fois les visiteurs et la population locale à une prise de conscience de la durabilité du patrimoine.

Ainsi, les facteurs clés de la réussite d'un tel projet nécessitent donc d'équilibrer l'attrait et la vulnérabilité du site d'art rupestre en se basant sur l'expérience fournie par le personnel, les guides, le centre de conservation, ainsi que sur le pourcentage de revenus générés par les visiteurs, qui est utilisé pour conserver l'art rupestre et offrir des possibilités d'emploi à la population locale.

3. Limite de l'interaction entre tourisme et patrimoine

Les régions pré-Sahariennes et Sahariennes présentent, à l'échelle du territoire marocain, une densité très élevée à la fois d'infrastructures touristiques liées principalement au tourisme culturel d'espaces protégés (des parcs nationaux, des réserves de biosphères et un futur Géopark) et de vastes sites rupestres. La zone constitue alors un terrain d'observation des interactions entre tourisme et patrimoine, et cela au-delà des seuls sites rupestres.

Une journée d'étude a été organisée en 2014 à Guelmim sous le thème «*Sites rupestres dans les provinces du sud: reconnaissance, préservation et mise en valeur*». Elle a réuni des élus locaux, des experts, des acteurs en matière des droits de l'Homme et des responsables des secteurs gouvernementaux. Cette rencontre avait pour but d'ouvrir le débat entre les différentes parties prenantes dans les régions des provinces du sud. Il s'agissait d'attirer l'attention sur la nécessité de mener une action collective afin de statuer sur l'état de conservation des sites rupestres et des monuments funéraires dans les provinces du Sud. Par la suite, il conviendrait de réfléchir à des plans d'action adéquats pour chaque site en vue de leur sauvegarde et de leur transmission avec l'aide des pouvoirs locaux.

Une présentation du chercheur Mahfoud Asmahri avait fait le point sur les différents aspects et rôles de la Maison du patrimoine d'Icht (province de Tata) qui se positionne entre tourisme et patrimoine et qui offre des outils visant à trouver le meilleur équilibre possible entre ces deux idées (6). La même année, un colloque fut organisé à l'Université Moulay Ismail de Meknès sous le thème «*Patrimoine et Tourisme Culturel au Maroc*», qui s'est focalisé sur l'interconnexion qui pourrait exister entre les processus de patrimonialisation et la mise en tourisme selon une approche pluridisciplinaire. Les études de cas menées dans le cadre de l'ouvrage du colloque faisaient une large place aux différents enjeux auxquels le tourisme culturel fait face au Maroc.

Le secteur du tourisme représente 6.9% du PIB. Il est la deuxième force de l'économie marocaine en termes de contribution au PIB, en générant 5.9 milliards de dirhams et en créant 600 000 emplois directs (Arib, 2005). Ces revenus ont des retombées économiques directes sur la population. Toutefois, le tourisme peut, dans certains cas, nuire au patrimoine; le tourisme de masse et la folklorisation sont des exemples de cet impact négatif (Dhaher, 2012). D'autre part, il contribue au développement en valorisant la culture du pays, dont le coût d'investissement n'est pas très haut par rapport à d'autres activités et il crée des emplois qui valorisent la gestion et la mise en valeur du patrimoine (Vernières, 2015). Les régions sud du Maroc sont très riches par leur patrimoine matériel et immatériel, naturel et culturel, et ont tout à gagner du tourisme si on songe bien à valoriser cet héritage (Kagermeier, 2014).

Ces questions sont devenues aujourd'hui classiques; elles ont été abordées de deux façons opposées. Il s'agit surtout de mettre le point sur l'opposition de nature qui existe entre le tourisme qui pourrait être destructeur lorsqu'il est de masse, et le patrimoine, maillon fragile en l'absence de structures de protection adéquates (Minvielle et Minvielle, 2010). L'incompatibilité existe toujours à partir du moment où le tourisme est perçu comme nuisible au patrimoine. Dans cette optique, nous assistons à

une hiérarchisation entre le tourisme et le patrimoine, et plus spécialement le patrimoine rupestre qui est majestueux et reconnu par les instances culturelles. Or le tourisme a mauvaise réputation, mais reste toutefois acceptable sous certaines conditions. Un autre discours, contraire au premier, se fait jour avec la vision 2020 du tourisme, dont les géographes sont les défenseurs en poussant la réflexion bien au-delà des oppositions qui existent et en montrant que patrimoine et tourisme s'épaulent dans de nombreux cas (Gauchon, 2010), du moment où l'on quitte la posture prétendument morale pour envisager l'aspect économique de l'activité. À titre d'exemple, l'aménagement et l'entretien des sites rupestres et tumuli du Sud marocain sont extrêmement problématiques. Des choix et des non-choix ont laissé ces monuments à l'abandon, qui souvent deviennent des carrières pour la construction. Ainsi le coût des non-choix est très élevé, et une activité touristique associée est la seule à pouvoir engendrer une protection de ces sites et un retour sur investissement.

Ainsi, les deux positions coexistent, et chacune a ses propres défenseurs et publics. Il est donc impossible de chercher à faire une synthèse de ces deux positions absolument opposées. Si la cohabitation est décrite comme nuisible au patrimoine rupestre, cette ressource tire sa légitimité grâce à l'activité touristique. Les acteurs du tourisme peuvent chercher à concilier la valeur patrimoniale et la préservation d'une bonne activité touristique censée concilier l'ouverture des sites et la préservation (Salin, 2007).

Le Geopark du Jbel Bani, à titre d'exemple, illustre bien cette problématique à travers ses stratégies de fonctionnement et le rôle qu'il peut jouer pour redéfinir la carte touristique. La dimension patrimoniale préexiste, puisque les provinces de Tata et de Zagora adhèrent à ce projet. La reconnaissance institutionnelle de l'UNESCO constitue un point de départ de la plus haute importance. Le Geopark offre l'occasion d'organiser un tourisme durable axé sur un thème central, qui passe par la labellisation, et dont les objectifs principaux sont la reconnaissance et la mise en valeur d'un territoire par le biais de son patrimoine géologique (Cayla, 2009). L'existence d'un patrimoine géologique exceptionnel du point de vue scientifique, esthétique ou éducatif serait alors indispensable pour faire partie du réseau des Geoparks. Outre la géologie, cette institution dynamique peut aussi inclure un intérêt archéologique, écologique ou culturel, et doit absolument s'inscrire dans une stratégie de développement économique durable. C'est ainsi que des villages et des oasis pourraient s'afficher comme sites patrimoniaux selon des scénarios différents, et plus encore, en tant que lieux de patrimoine et de tourisme (Di Méo, 2007).

Ce projet constitue donc l'occasion d'une forte prise de conscience patrimoniale liée à l'activité touristique. Et l'adhésion des deux provinces au Geopark infléchit sa trajectoire touristique et patrimoniale, permettant de discerner l'évolution dans les dynamiques de patrimonialisation vers une meilleure articulation des valeurs patrimoniales et de l'attractivité touristique.

3.1. L'identification de la ressource patrimoniale

La région sud du Sahara fait l'objet d'un programme intensif intitulé "Atlas du patrimoine culturel et naturel de la province d'Aousserd. Il s'assigne essentiellement l'élaboration et la publication d'un document de base rassemblant, d'une manière suffisamment illustrée, les potentialités culturelles, archéologiques et naturelles de la région relevant du territoire de la Province d'Aousserd. Il s'agira plus spécifiquement des potentialités patrimoniales en termes de gravures et de peintures rupestres, de monuments funéraires, de sites préhistoriques et de patrimoine naturel. Ce projet a été vivement recommandé par M. le Gouverneur de la Province d'Aousserd à la suite d'une mission effectuée conjointement par l'Association Marocaine d'Art Rupestre (AMAR) et l'Association Nature-Initiative au cours de la première semaine du mois de décembre 2013. Les chercheurs ayant participé à cette

mission ont immédiatement relevé la richesse extraordinaire de cette partie de l'extrême sud marocain en matière d'archéologie et de patrimoine culturel, encore quasiment inconnu et inédit.

Les recherches archéologiques dans le Sahara sont très rares et même celles déjà effectuées sont très anciennes. Les prospections menées récemment dans la région d'Aousserd et dans l'Adrar, à l'initiation de la Province d'Aousserd, ont montré le grand potentiel archéologique et patrimonial de la région. L'état de conservation des gravures rupestres, des monuments funéraires et même des sites de surfaces de plus en plus pillés nous incite en toute urgence à préparer un inventaire général des sites archéologiques de cette partie du Sahara. Vu l'aire géographique extrêmement grande, le projet débutera, dans un premier temps, par l'élaboration d'un atlas archéologique de la région d'Aousserd où une concentration impressionnante de monuments funéraires, de gravures rupestres et des sites préhistoriques de surface a été mise en évidence. Par la suite, le projet pourra être élargi dans le futur pour englober également tout l'Adrar et le littoral atlantique.

La région d'Oued Eddahab-Lagouira et plus particulièrement la province d'Aousserd constitue en effet un important foyer archéologique du Sud marocain. C'est une région qui a déjà livré, selon des prospections assez anciennes, un certain nombre de sites rupestres, dont des abris de peintures pariétales.

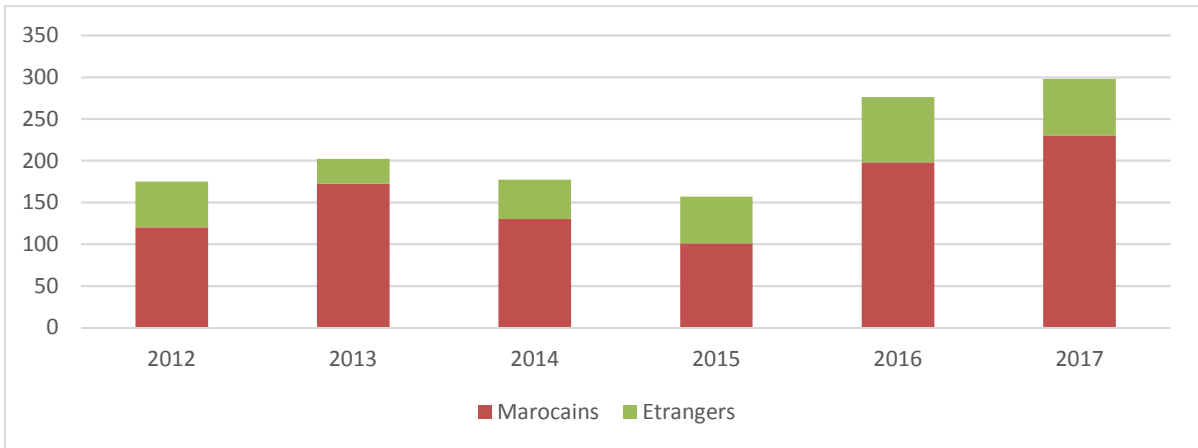
Outre l'intérêt scientifique en matière de recherches archéologiques permettant d'élucider un certain nombre de problématiques, ces atouts culturels et patrimoniaux, au sens large, constituent une aubaine, une occasion extrêmement prometteuse de relancer un tourisme culturel qui serait bien plus bénéfique pour l'ensemble de la région. La mise en valeur adéquate de ces différents sites rupestres et monuments funéraires, ainsi que la mise en place d'un circuit touristique contrôlé, sont des facteurs susceptibles de contribuer au développement durable local. L'insertion de la composante culturelle et patrimoniale, notamment dans les plans de développement communaux, est certainement en mesure d'apporter une valeur ajoutée aux ressources économiques de la région.

3.2. Interaction du tourisme / patrimoine dans les provinces du sud

Des relations anciennes se sont nouées autour des vestiges archéologiques. Elles sont tellement complexes qu'entreprendre l'activité touristique dans une région suscite beaucoup d'efforts pour la protection du patrimoine. Les sites rupestres d'Es-smara ont été les premiers sites pour lesquels est attesté le souci de la préservation de l'héritage archéologique autour duquel s'organise une grande partie de l'activité touristique.

Dès 2010, l'association Mirane à Es-smara a pris la charge de gérer la conservation du site de l'Asli Boukerch, à la suite d'un accord entre l'association et la direction du patrimoine culturel. Ce cas extrêmement rare au Maroc a permis pour la première fois de garantir la gestion de l'activité touristique et la protection des dalles gravées du site même. Par rapport à tous les autres vestiges archéologiques de la province, les gravures rupestres sont celles qui se prêtent le mieux à un contrôle efficace de l'accès, grâce à l'activisme des membres de l'association, et cette caractéristique a permis d'organiser précocement l'activité touristique et la protection des sites dans cet objectif précis. Ainsi, Mirane a pu inscrire neuf sites rupestres sur la liste du patrimoine national entre 2010 et 2017.

Le flux touristique est en hausse depuis 2012, aussi bien les nationaux que les étrangers. Le comportement des touristes est très variable d'un groupe à un autre. On trouve d'ailleurs différents types de comportements liés à certaines formes de tourisme. Toutefois, la tendance actuelle du tourisme va vers une expérience où le divertissement est très apparent.



Graphique 1. Activité touristique à l’Asli Boukerch. Source: Association Mirane

Le plan d’action qui vise le ravivement de l’offre touristique, notamment à caractère archéologique, doit prendre en compte plusieurs facteurs qui nécessitent un vrai consensus. D’abord, le rôle incontournable de la population locale qui paraît très dynamique dans les régions sahariennes et se fait à travers des associations (dont l’association Mirane et Nature initiative).

De façon générale, le couple tourisme et patrimoine a perduré jusqu’à aujourd’hui dans une interaction assez originale. Car paradoxalement, aucun texte réglementaire n’organise le tourisme rupestre, ni même l’aménagement des sites qui doivent satisfaire aux normes de sécurité des lieux recevant du public.



Figure 3: Activité didactique à l’Asli Boukerch. Source: Association Mirane

3.3. Le Geopark comme une solution de valorisation dans le Pré-Sahara

À la suite de ces différentes constatations, comment faire en sorte que la société fasse bon usage du patrimoine? Les mesures de protection, seules, ne suffisent pas à établir une reconnaissance scientifique auprès de la société. En effet, un nombre important d’éléments patrimoniaux sont déjà connus du grand public, alors que leur valeur scientifique est rarement reconnue. Par exemple, les gravures font partie des sites particulièrement visités, car leur caractère exceptionnel attire les touristes, mais combien de personnes savent expliquer leur genèse? Pour répondre à de tels manques de reconnaissance scientifique, de nouvelles pratiques touristiques se sont développées depuis le début du 21e siècle avec l’émergence des géoparcs. Cette diversification de l’offre touristique vers le géotourisme répond à une demande de la société. Ainsi, l’archéotourisme et le géotourisme font suite à une démarche de valorisation des patrimoines, dont le géoparc est une forme particulière.

Le Géopark du jbel Bani est défini comme un territoire doté d'un certain nombre de sites marqués par un héritage géologique particulier - géosites -, d'une stratégie de développement économique durable soutenue par un programme pour la promotion de celui-ci, et sert de support pour l'éducation à l'environnement. Le développement économique du territoire se réalise par le renforcement de l'image des géosites et le développement du tourisme vert.

En ce sens, un géoparc contribue à une patrimonialisation d'un vaste territoire dont le but est la reconnaissance tout d'abord par la population locale, et dans un deuxième temps, par les touristes. La valorisation d'un ou plusieurs sites auprès de la société permet une sensibilisation éducative aux thématiques de l'environnement, et donc, une protection de ces sites. Ainsi, le point central du géotourisme relève d'un effort de mise en place d'une médiation scientifique accessible à tous de la part des acteurs de celui-ci dont la principale tâche est la transmission et la communication des connaissances scientifiques à un large public. Or, une sensibilisation éducative se réalise pleinement lorsque la société acquiert un regard patrimonial où s'identifie à un patrimoine, résultat de la patrimonialisation.

Il est certain que les acteurs sont les moteurs de la patrimonialisation de l'art rupestre (et aussi des autres formes du patrimoine) dans le territoire du Geopark. Mais la patrimonialisation n'aura aucun intérêt sans l'adhésion de la population locale à chaque étape du processus, puisqu'elle a pour aboutissement le rassemblement de la population locale autour des valeurs qui caractérisent ce patrimoine. La différence entre les acteurs et la société locale est utilisée dans le but de montrer les relations qu'ils entretiennent dans le processus de patrimonialisation. D'abord les membres de la sphère scientifique appartenant au domaine de l'archéologie, la géologie et le patrimoine qui sont à l'origine de la prise de conscience de l'importance de la conservation des éléments du patrimoine.

Ces acteurs sont souvent appuyés par l'état dont la principale tâche est de mettre à profit le patrimoine et d'installer les mesures de protection adéquates. De plus en plus, le cahier des charges de ces pouvoirs publics s'élargit vers la mise en place d'une sensibilisation auprès de la population locale. Cette dernière représente le second groupe dont le patrimoine est ancré comme il l'est au territoire; cette situation s'applique aussi au large public extérieur au territoire, mais intéressé par son patrimoine. La place qu'occupe ce groupe dans un processus de patrimonialisation est double, d'une part car le public est l'unique usager du patrimoine, et d'autre part, car il peut intervenir dans les différentes étapes de ce processus. L'unique usager est alors toute personne en quête de découverte d'un patrimoine, telle que le touriste ou l'excursionniste, et l'intervenant, toute personne interne au territoire se sentant concernée par une démarche de valorisation, telle que la population locale.

4. Conclusion

La valorisation de l'art rupestre consiste à attribuer aux figures gravées diverses valeurs, dont l'importance caractérise le rapport qu'entretient la société avec ce dernier et les considérations qu'elle lui porte. Nous avons exposé les types de protection qui existent au Maroc, et il convient de traiter de la question de la protection des sites, en regard de son influence sur leur exploitation.

Toute mesure de protection résulte de l'évaluation ou du moins, de la reconnaissance de la valeur archéologique, écologique et sociale d'un objet, qu'il convient dès lors de préserver. Par rapport à l'ensemble des sites rupestres du Sud marocain, on note la présence d'un gardien à Essmara et une « conservation » à Asli Boukerch. Dans d'autres régions, outre le gardiennage, les principales mesures consistent en l'installation, à l'entrée de quelques sites, de panneaux signalétiques contenant un extrait de la loi 22-80.

Ces mesures, malgré leur modestie, sont des impulsions d'ordre patrimonial et social liées à l'activisme de certains acteurs. Toutefois, quel que soit le type de protection, leur force ne restreint jamais l'utilisation des sites, si l'on tient compte des objectifs d'exploitation que se sont fixés les personnes en les mettant à contribution d'un point de vue touristique. Ce constat est valable autant pour les sites protégés juridiquement.

Il existe un consensus général sur l'importance de l'art rupestre dans l'ensemble de l'Afrique du Nord, qui, dans certains cas, a été inclus dans le patrimoine mondial de l'UNESCO. Cependant, selon certains auteurs (Keenan, 2005), les recherches archéologiques sur les sociétés passées en Afrique du Nord semblent avoir été peu influencées par les pratiques de recherche actuelles sur l'art rupestre, en particulier au Sahara, qui n'a pratiquement rien apporté à la connaissance de l'art rupestre. Pourtant, cette affirmation forte semble être remise en question par la quantité, la richesse et la diversité des contributions à la recherche sur l'art rupestre dans ce domaine (Di Lernia, 2015). En effet, la recherche archéologique dans les marges du Sahara a permis le renouvellement du corpus rupestre et contribue à la définition des séquences chronologiques de l'art rupestre dans une région jusque-là très peu explorée. Malgré cette dynamique, rares sont les auteurs qui publient des corpus détaillés des sites qu'ils ont étudiés ou visités. Les perceptions de la faible pertinence des contributions de l'Afrique du Nord à la recherche mondiale sur l'art rupestre sont principalement dues aux difficultés d'accès aux sources littéraires qui sont dispersées dans une myriade de journaux et de sites Web (Le Quellec, 2007).

NOTES

Entrevue avec Jean Loïc Le Quellec dans le magazine Terre Sauvage, N° 92, octobre 2006. [En ligne sur]. http://www.rupestre.on-rev.com/page2/page7/assets/TS_221.pdf

Statistiques de l'Observatoire du Tourisme. [En ligne sur]. <http://www.observatoiredu tourisme.ma>

Breton, Jean-Marie. Patrimoine culturel et tourisme alternatif. *Europe-Afrique-Caraïbe-Amériques*, Karthala-Crejeta, Paris, 2009.

Détails du projet accessibles [En ligne sur]: <http://www.centerofportugal.com/fr/parc-archeologique-de-la-vallee-du-coa/> et <http://whc.unesco.org/fr/list/866>

Graff, Simenel, Bailly (2016). La longue durée de l'Art rupestre au Sahara, questions et enjeux: l'exemple d'Azrou Klane (Sud Maroc, région de Guelmin), Chron. Préhéméd.

Asmahari, M. (2014). Maison du patrimoine à Icht: une initiative locale pour la préservation du patrimoine rupestre dans les provinces du Sud.

BIBLIOGRAPHIE

Arib, Fatima (2005). Le tourisme: atout durable du développement au Maroc? In revue Téoros, n° 24-1, p. 37-41.

Cayla, Nathalie (2009). Le Patrimoine géologique de l'arc alpin: de la médiation scientifique à la valorisation géotouristique. Thèse de doctorat de Sciences de la Terre, de l'Univers et de l'Environnement, Université de Savoie, Le Bourget du Lac, France.

Deacon, Janette (2006). Rock art conservation and tourism. In *Journal of Archaeological Method and Theory*, Vol. 13, n° 4, p. 376-396.

Dhafer, Najem (2012). Les Ambivalences de la mise en tourisme du patrimoine. Le cas du centre ancien de Tozeur (Tunisie). *Mondes du tourisme*, n° 6, p. 23-33.

Di Lernia, Savino (2017). The Archaeology of rock art in Northern Africa. *The Oxford handbook of the archaeology and anthropology of rock art*, p. 1-35.

Di Méo, Guy (2007). Processus de patrimonialisation et construction des territoires In *Colloque Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes: connaître pour valoriser*, Geste éditions, p. 87-109.

Dunning, Cynthia et Willems, Annemarie (2013). *Archaeo Tourism: Archäologie und Tourismus in der Schweiz Archéologie et Tourisme en Suisse*, Bienne, ArchaeoTourism. ISBN 9783906124070.

Ferrier Catherine; Debard Évelyne; Kervazo Bertrand, Aujoulat†; Norbert, Baffier Dominique; Denis, Alain; Feruglio, Valérie; Fritz, Carole; Gély, Bernard; Geneste, Jean Michel; Konik, Stéphane; Lacanette, Delphine; Lastennet, Roland; Maksud, Frédéric; Malaurent, Philippe; Plassard, Frédéric; Tosello, Gilles (2011). Approche taphonomique des parois des grottes ornées. In *L'art pléistocène dans le monde / Pleistocene art of the world / Arte pleistoceno en el mundo*, Actes du Congrès IFRAO, Tarascon-sur-Ariège, septembre 2010, Symposium Datation et taphonomie de l'art pléistocène. N° spécial de Préhistoire, Art et Sociétés, Bulletin de la Société Préhistorique Ariège-Pyrénées, LXV-LXVI, 2010-, CD: p. 1071-1093.

Gauchon, Christophe (2010). *Tourisme et patrimoines: un creuset pour les territoires?*, Dossier d'Habilitation à Diriger des Recherches (HDR) en Géographie. Université de Savoie. Le Bourget du Lac. France.

Houillon, Nicolas - *La dynamique du carbone inorganique dans le continuum sol-épikarst-cavité du site de la Grotte de Lascaux (Dordogne, France): apports des monitorings hydrogéochimique et microclimatique continus pour l'étude de l'aéologie et le développement d'une méthode de simulation des processus calco-carboniques aux parois*, 2016. Thèse de doctorat, Université de Bordeaux, France.

ICOMOS - Charte internationale du tourisme culturel, 1999.

ICOMOS - Charte pour la conservation de lieux et de biens patrimoniaux de valeur culturelle, 3ème modification. ed. Burra, 1999.

Kaeser, Marc Antoine (2013). L'archéologie en Suisse: Quelques lignes directrices à l'attention des spécialistes du tourisme/Die Archäologie in der Schweiz: Ein paar Richtlinien für Touristiker. In *Archäologie und Tourismus in der Schweiz/Archéologie et Tourisme en Suisse*, Bienne, ArchaeoTourism. ISBN 9783906124070.

Kagermeier, Andreas (2014). Le concept du patrimoine et les conséquences de sa valorisation pour le tourisme. In *Patrimoine et Tourisme Culturel Au Maroc. Actes Du 9^{ème} Colloque Maroco-Allemand de Meknès*, p. 13-20.

Le Quellec, Jean Loïc (2007). Alors, quoi de neuf depuis l'an 2000? *Les Cahiers de l'AARS*, p. 157-181.

Mckercher, Bob et Du Cros, Hilary (2002). *Cultural tourism: The partnership between tourism and cultural heritage management*, Routledge.

Minvielle, Jean-Paul et Minvielle, Nicolas (2010). Le tourisme au Sahara: pratiques et responsabilités des acteurs, *Management Avenir*, n° 3, p. 187-203.

Salin, Elodie (2007). Les paysages culturels entre tourisme, valorisation patrimoniale et émergence de nouveaux territoires. La Quebrada de Humahuaca (Nord-Ouest argentin). Cahiers des Amériques latines, n° 54-55, p. 121-136.

Vernières, Michel (2015). Le patrimoine: une ressource pour le développement. Techniques Financières et Développement, n° 1, p. 7-20.

DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES

Graff, Gwenola; Simenel, Romain et Bailly, Maxence (2016). La longue durée de l'Art rupestre au Sahara, questions et enjeux: l'exemple d'Azrou Klane (Sud Maroc, région de Guelmin), Préhistoires Méditerranéennes, Les Chroniques de PréhMed. [Mis en ligne le 1er septembre 2016]. www :<[URL https://pm.hypotheses.org/414](https://pm.hypotheses.org/414) >.

